



RÈGLEMENT INTERNE

Les réparations et activités au Repair Café sont effectuées gratuitement par des experts bénévoles.

Les visiteurs effectuent autant que possible eux-mêmes les réparations, si nécessaire avec l'aide des experts en réparation présents.

Comme les travaux de réparation sont faits par des bénévoles, les garanties et la responsabilité civile sont proportionnellement limitées. Ni les organisateurs du Repair Café, ni les réparateurs ne peuvent être tenus responsables de dommages éventuels suite aux conseils ou aux instructions de réparation donnés. De même, ni les organisateurs du Repair Café ni les réparateurs ne peuvent être tenus responsables de dégâts sur des objets présentés pour être réparés, ou de dommages consécutifs, ou encore de tout autre dommage découlant des activités au Repair Café. Comme elles le sont mentionnées dans ce règlement interne, les limitations de garantie et de responsabilité civile ne sont pas applicables dans les cas où l'on pourrait faire appel aux clauses impératives basées sur les lois de la protection des consommateurs.

Une contribution à votre discrétion est particulièrement appréciée.

Le matériel neuf utilisé, tel que fils électriques, fiches, fusibles, pièces, fermetures éclair, etc., doit être payé à part.

Les visiteurs apportant des objets à réparer le font à leurs risques.

Les réparateurs ne donnent aucune garantie sur les réparations effectuées avec leur aide et ne sont pas responsables d'un éventuel mauvais fonctionnement chez soi des objets réparés au Repair Café.

Les réparateurs se réservent le droit de ne pas réparer certains objets.

Les réparateurs n'ont pas l'obligation de remonter les appareils démontés qui ne peuvent pas être réparés.

Les visiteurs du Repair Café sont responsables de l'élimination appropriée des objets cassés irréparables.

En cas d'affluence, pour éviter une attente trop longue, un seul objet par personne pourra être examiné. Les visiteurs devront refaire la queue pour un second objet.

JETER ? PAS QUESTION !